

Ministry of Education

Leadership Development Branch
13th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
Tel.: 416-325-2623
Fax.: 416-325-7019
TTY: 416-325-3408

Ministère de l'Éducation

Direction du développement du leadership
13e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
Tél.: 416-325-2623
Télééc.: 416-325-7019
TTY: 416-325-3408

**DESTINATAIRES :**

Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières et trésoriers
des administrations scolaires
Directrice, direction des écoles provinciales

EXPÉDITEUR :

Marg Connor
Directrice (par intérim)
Direction du développement du leadership

DATE :

Le 8 juillet 2008

OBJET :

**Mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés
Évaluation du rendement des directions d'école et directions
adjointes**

La présente fait suite à la note que vous faisiez récemment parvenir le sous-ministre adjoint Steve Marshall dans laquelle il vous fournissait des précisions sur la mise en œuvre dans l'ensemble de la province du mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés. Je vous informe également de l'opportunité de participer à la mise en œuvre restreinte de l'évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes, qui débutera en automne 2008.

Le mentorat, de concert avec l'évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes, fournit aux leaders scolaires nouvellement nommés une façon d'identifier leurs forces tout comme les aspects de leur travail pouvant bénéficier de croissance professionnelle, au moyen de conversations ciblées entre mentors et nouveaux leaders.

Nous vous invitons à nous faire part de votre intérêt à participer au mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés et/ou à la mise en œuvre restreinte de l'évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes en remplissant et renvoyant le Formulaire d'expression d'intérêt se trouvant à l'annexe B, au plus tard le **11 août 2008**.

Mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés

La première année de la mise en œuvre du mentorat dans l'ensemble de la province sera une année de rodage, étant donné que tous les conseils scolaires ne procéderont pas tous au même rythme. Le ministère, en partenariat avec l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes, de l'Ontario Principals' Council et le Catholic Principals' Council of Ontario mettra à votre disposition des ressources et des mécanismes de soutien adaptés à vos circonstances locales, que vous pourrez utiliser à votre discrétion, ainsi qu'à l'étape de mise en œuvre du mentorat à laquelle vous serez parvenus. Ensemble, nous tirerons parti de l'expérience acquise par les conseils scolaires ayant participé au projet pilote de mise en œuvre en 2007-2008 ainsi que des résultats de l'évaluation de cette participation. Durant l'année, nous fournirons aussi des occasions et nous vous

.../2

encourageons à partager les pratiques couronnées de succès avec vos collègues de toute la province.

Le mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés, qui sera mis en œuvre dans l'ensemble de la province, s'adresse aux directions d'école et aux directions adjointes en première ou en deuxième année en poste. Le projet pilote a suscité l'enthousiasme des leaders scolaires récemment nommés, des leaders scolaires agissant comme mentors et des agentes et agents de supervision qui les ont soutenus. Les participantes et participants au projet pilote ont confirmé l'importance primordiale du mentorat en matière de développement du leadership et de soutien des leaders scolaires qui ont un rôle clé à jouer pour ce qui est d'améliorer le rendement des élèves, de réduire les écarts dans les résultats des élèves et d'augmenter la confiance du public dans l'éducation financée par les deniers publics.

Le processus de mise en œuvre du mentorat dans l'ensemble de la province s'appuie sur des recherches approfondies, sur une expérience pratique réussie en Ontario et ailleurs dans le monde et sur la participation au projet pilote de divers conseils scolaires et associations partenaires. Vous êtes invités et encouragés à y participer.

En 2008-2009, le ministère accordera quatre millions de dollars aux conseils en vue de la mise en œuvre du mentorat. Chaque conseil participant obtiendront un financement de base de 20 000 \$ et des fonds proportionnels supplémentaires calculés en fonction du nombre de directions d'école et de directions adjointes nouvellement nommées en première ou en deuxième année en poste, dès signature de l'entente de transfert de fonds. Nous nous réjouissons également de collaborer avec nos associations partenaires et nous leur fournirons des ressources supplémentaires qu'elles pourront mettre à la disposition des conseils qui participeront au mentorat au cours de l'année prochaine.

Les conseils devront respecter certains critères minimaux pour obtenir du financement pour la mise en œuvre du mentorat. Sous réserve de ces critères, vous pourrez personnaliser certains éléments en fonction des circonstances locales et de l'étape de mise en œuvre à laquelle vous serez parvenus.

Prochaines étapes

Des lignes directrices sur le mentorat et un gabarit de planification de l'implémentation vous seront envoyés en août 2008.

Veillez communiquer directement avec votre association professionnelle des directions et des directions adjointes afin d'identifier les ressources et les soutiens disponibles relatifs au mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés.

Évaluation du rendement des directions d'école et directions adjointes

Le modèle d'évaluation repose sur les enseignements tirés de l'évaluation d'un essai sur le terrain effectué auprès de 12 conseils, qui a eu lieu en 2007-2008, et sur les commentaires des partenaires du secteur de l'éducation. Le modèle inclut un plan de rendement et un plan de croissance annuelle. L'évaluation sera fondée sur la mise en œuvre de quelques objectifs clés choisis par la direction d'école et la direction adjointe, en consultation avec le superviseur, de même que sur un nombre limité de compétences auxiliaires choisies dans le Cadre de leadership de l'Ontario. Une copie du Cadre de leadership de l'Ontario est affichée sur le site Web de l'Institut de leadership en éducation à l'adresse suivante : <http://www.education-leadership-ontario.ca/homef.shtml>.

Le système d'évaluation du rendement consiste essentiellement en une occasion offerte aux directrices et directeurs d'école et aux directrices et directeurs adjoints d'entamer un dialogue professionnel avec leurs superviseurs à propos du rendement et de la croissance, afin d'en arriver à une entente et de renforcer le soutien pour les tâches prioritaires de la directrice ou du directeur qui ont une incidence directe sur l'apprentissage des élèves.

Prochaines étapes

Des lignes directrices comportant des détails supplémentaires concernant l'évaluation du rendement des directions d'école vous seront également fournies en août. Les lignes directrices vous seront envoyées avec des précisions relatives à la formation et aux mécanismes de soutien qui vous seront offerts en vue de la prochaine année, y compris la possibilité de partager les pratiques couronnées de succès.

Apprentissage professionnel au sujet du mentorat et de l'évaluation de la performance

Nous comptons organiser des téléconférences pour présenter le mentorat aux leaders scolaires dont les noms figureront sur le Formulaire d'expression d'intérêt. Nous leur transmettrons une lettre d'invitation précisant la date exacte de ces téléconférences au cours du mois d'août. Comme vous le savez, le Calendrier des activités d'apprentissage professionnel du ministère prévoit aussi la planification de deux sessions provinciales sur le renforcement du leadership et de la capacité de gestion, qui incluront le mentorat et l'évaluation du rendement. Une session aura lieu les 9 et 10 octobre 2008 et l'autre les 26 et 27 mars 2009. Le calendrier est affiché sur le site Web suivant : <http://cal2.edu.gov.on.ca/PDCalendarsF.html>

Nous nous réjouissons de collaborer avec vous pour soutenir les travaux importants des leaders scolaires. Si vous avez besoin de plus amples renseignements ou si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec [insérer le nom et le numéro de téléphone de l'AE du bureau régional] ou avec moi-même au 416 325-1079.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marg Connor

P.j.

c.c. : Secrétaires des directrices et directeurs de l'éducation

Ken Thurston

Russ Riddell

Marla Hume

Sous-ministres adjoints

Gerry Townsend

Chefs des bureaux régionaux, Direction des services régionaux

Ginette Plourde

Ann Perron

Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation

Ontario Catholic Supervisory Officers' Association

Ontario Public Supervisory Official's Association

Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne

Ontario Principals' Council

Catholic Principals' Council of Ontario

Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens
Fédération des enseignantes et enseignants de l'élémentaire de l'Ontario
Ontario English Catholic Teachers' Association
Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l'Ontario
Fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario